



devis non réalisés par agence pour infiltrations aux menuiseries

Par **gett33**, le **29/12/2008** à **12:39**

Depuis plus de deux mois , les menuiseries comportent de grandes infiltrations et les moisissures se propagent , ainsi que des fissures sur les murs et au plafond . Une intervention d'urgence a été réalisée mais au bout de deux semaines , tout est redevenu comme avant. L'agence est informée et il n'y a eu qu'un seul devis trop onéreux pour le propriétaire. La situation est la même depuis et les dégâts empirent. J'ai effectué une mise en demeure par recommandé avec accusé de réception et j'ai précisé que la responsabilité des détériorations ne m'incombait pas . Que faire par la suite car rien ne se passe?